

Les Nouvelles > Les Nouvelles de Bouffémont

Bulletin municipal n°286 - Janv./Fév. 2014



www.ville-bouffemont.fr

Des femmes et des hommes à votre service



P. 2-4 Service public

Des agents au service des Bouffémontois.



P. 5 Finances

Tout savoir sur les impôts locaux.



P. 6 Retour sur...

Les animations de fin d'année.



P. 7 Associations

Ce n° des Nouvelles contient un supplément Associations.

Édito



Je profite de ce numéro des Nouvelles pour mettre en avant tous ceux qui œuvrent au quotidien pour un service public de qualité. Nous avons à Bouffémont un nombre important de services et d'équipements communaux. Afin de vous apporter le meilleur service, le personnel communal, parfois dans l'ombre, effectue sa mission chaque jour. Je pense particulièrement au personnel de ménage qui, à partir de 6h du matin est à pied d'œuvre pour que les locaux accueillant les usagers, y compris les écoles, soient propres. Je pense aussi aux services techniques qui interviennent lors des manifestations et au quotidien dans les divers équipements. Je pense aux animateurs qui encadrent les enfants dans les activités périscolaires. Je pense à tout le personnel administratif, car sans lui, rien ne serait possible. Enfin, il ne faut pas oublier l'ensemble de nos partenaires qui contribuent au fonctionnement quotidien de votre ville. Au fil des pages qui suivent, je vous invite à découvrir le quotidien des agents communaux et vous présente en leurs noms et au nom de l'équipe municipale une excellente année 2014 !

Claude ROBERT, Maire

C'est l'heure des TAP ! 8H20

Aujourd'hui, certains enfants ont choisi le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de "Danse Sirtaki". Depuis la rentrée, les 780 écoliers de Bouffémont peuvent participer à ces TAP. Ils sont menés par les **agents d'animation**, chaque matin, hors mercredi et une heure, un après-midi par semaine.



> Service public

Des agents

6H

Il faut que ça brille !

Le personnel du **Service entretien** est à pied d'œuvre pour que les structures municipales soient propres et aptes à accueillir le public, ainsi que les enseignants et les enfants des écoles. Les agents se hâtent car ils sont attendus dans les restaurants scolaires pour la préparation du service de midi.



Avant l'école...

7H

Les enfants dont les parents partent travailler tôt sont accueillis par **les équipes d'animation** dans les trois groupes scolaires de la ville. Un temps de réveil ou de petites activités leur sont proposés.

7H30

Bienvenue aux tout petits !

40 bambins sont attendus à la Crèche dans les nouveaux locaux de la **Maison de la Petite Enfance**. L'équipe, pilotée par la directrice, est composée d'une adjointe infirmière, d'une éducatrice de jeunes enfants, de quatre auxiliaires de puériculture, de cinq personnes qualifiées petite enfance et d'une personne préposée à la cuisine et à l'entretien du linge.



8H10

La sécurité avant tout !

C'est bientôt l'heure des Temps d'Activités Périscolaires menés dans les écoles. Un agent des **Services techniques** assure la sécurité des piétons, chaque matin au Village jusqu'à 9h.



C'est l'heure des TAP !

8H20

La journée s'organise !

8H30

Le **Directeur des Services Techniques** reçoit son équipe pour donner les consignes et fixer les priorités de la journée. En fonction du savoir-faire de chacun : campagne de rebouchage des nids-de-poule sur les voies municipales, rénovation d'une classe, création d'un espace hygiène pour le self du Trait d'Union... Le travail ne manque pas !



au service des Bouffémontois

Le compte est bon ! 9H30

Au **Service financier** deux agents gèrent la comptabilité de la commune selon les décisions prises par le Conseil municipal. Pour 2013, le budget voté s'élevait à 10 957 352 €. Le service gère aussi les demandes d'achats de l'ensemble des services municipaux.



On vous accueille ! 9H

Demande d'actes d'état-civil, de cartes d'identité (600/an), de documents d'urbanisme (permis de construire, par ex.), inscriptions scolaires ou périscolaires,... les différents **Services de la mairie** répondent quotidiennement aux demandes des 2400 foyers Bouffémontois.



Un agent au service des agents... 10H

Un salarié souhaite faire le point sur son plan de formation avec l'agent des **Ressources humaines**. Celui-ci s'occupe également des payes, de la gestion de la carrière et participe aux recrutements.



Les RDV sont fixés ! 10H15

A l'ordre du jour : préparation du recensement en coordination avec l'INSEE et les agents recenseurs.

Le **Secrétariat du maire** prépare également le conseil municipal, établit le compte-rendu, sous l'autorité du Maire et de la Directrice Générale des Services. C'est ici qu'est tenu l'agenda du Maire.



Le repas se prépare ! 10H45

Le prestataire a livré les 650 repas à 3h du matin dans les écoles. Les agents de la **Restauration scolaire** doivent dresser le couvert, chauffer les repas et font la mise en assiette...

Le service commence à 11h30 pour se terminer vers 13h45. Le travail des agents du Trait d'Union et des Hauts-Champs a considérablement évolué avec l'installation des selfs.



A votre écoute ! 11H

Dans l'enceinte de l'Espace Eiffel, les agents du **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** reçoivent une personne pour étudier sa demande de logement. Le CCAS gère aussi les demandes d'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, alloue diverses bourses communales, etc.



Ambiance studieuse ! 11H15

Des réunions régulières ont lieu entre chefs de service et agents, à l'initiative de la **Directrice Générale des Services** et du Directeur des Services Techniques. Sont traités, l'organisation interne des services et tous les domaines de compétences de la collectivité (urbanisme, finances, service à la population, politique de la ville...).



Les petits sont à table ! 12H

C'est l'heure du repas dans les écoles. Premier service: les enfants de maternelle déjeunent, servis et aidés par les **ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)**. Ces agents sont présents durant toute la journée scolaire pour assister les enseignants. Le soir, elles rangent et nettoient les classes.



En route !

14H

La **navette municipale** (de 32 places) est sollicitée en période scolaire pour les sorties des classes et les activités des TAP. Durant les vacances, son activité s'accroît pour répondre aux besoins des services municipaux : Accueils de loisirs, Service Animation Jeunesse, Centre social,...

Chaque jeudi, elle conduit les seniors au Centre commercial ou au marché de Domont.



Bientôt la fête !

13H30

La responsable de l'**Animation globale** et l'adjoint à la culture ont convié les agents d'animation pour un point sur l'organisation du carnaval. Le service Animation globale organise des concerts, soirées, les voeux du maire et des événements tels que la Semaine bleue ou le Forum des associations.



15H30

On sème, on embellit !

Création de massifs, entretien des abords paysagers, taille de haies, plantations, les agents du **Service espaces verts**, quelle que soit la saison, ont toujours à faire.



15H

Détente pour les jeunes !

Il est 15h, certains collégiens sortent de leur dernier cours. S'ils sont inscrits, ils peuvent fréquenter le **Service Animation Jeunesse** et profiter des animations et des jeux présents sur la structure. Ils sont encadrés par deux animateurs. Le **Point Information Jeunesse**, situé à l'Espace Eiffel peut les aider dans différentes démarches, les mettre en relation avec des parents pour du Baby sitting, etc.



L'heure des loisirs !

16H45

La **Bibliothèque** compte 2000 adhérents. Les 3 agents du service (dont 1 temps partiel) procèdent régulièrement à des achats de livres ou à des emprunts à la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Envie de danser ou d'apprendre à jouer d'un instrument ? L'**OMCA**, association paramunicipale propose un large panel d'activités.



Pas d'heure pour communiquer !

19H

Ce soir se déroule la Cérémonie des Vœux du Maire. Un agent du **Service communication** est chargé de prendre des photographies. Celles-ci serviront à illustrer le prochain numéro des Nouvelles de Bouffémont, le site Internet et seront archivées dans la photothèque.



L'Intercommunalité

Depuis son adhésion à la Communauté de Communes de l'Ouest de la Plaine de France en 2001, la commune a transféré un certain nombre de compétences : la collecte des déchets, la propreté urbaine, l'éclairage public, l'entretien des routes communautaires, la sécurité publique, l'entretien des structures sportives, le développement économique, l'emploi et l'aménagement du territoire.



5H

Urgence, il a neigé !

Il a neigé cette nuit. Les **Services techniques** doivent dégager et saler les abords des structures municipales mais aussi les voies municipales. Les axes intercommunaux et départementaux sont pris en charge par la Communauté de communes et le département.



> Finances publiques

Tout savoir sur les impôts locaux

Pour pouvoir proposer aux usagers des services de qualité et les mettre en œuvre, le Conseil municipal prépare, présente et adopte, chaque année, le budget communal.

Celui-ci se compose des dotations de l'État et de diverses subventions (36%), des recettes des prestations de services aux usagers (11%) et des impôts locaux, taxes d'habitation et foncière (51%).

Comment sont utilisés vos impôts locaux ?

La taxe d'habitation et la taxe foncière servent à financer les équipements publics de proximité et les différents services aux usagers. Elles alimentent, le budget de la commune, mais pas seulement. Savez-vous comment sont répartis les montants entre les établissements publics ?

Pour la taxe d'habitation, pour 100€ payés en moyenne :

- 59€ vont à la commune.
- 5€ vont aux syndicats intercommunaux.
- 33€ vont à l'intercommunalité.
- 3€ servent au financement du Grand Paris.

Pour la taxe foncière, pour 100€ payés en moyenne :

- 49€ vont à la commune.
- 4€ vont aux syndicats intercommunaux.
- 27€ vont au département.
- 16€ vont à l'intercommunalité pour la gestion des ordures ménagères.

Combien paye-t-on à Bouffémont ?

Le montant de vos taxes à payer est le résultat d'un calcul simple :

Bases d'imposition (évaluées par l'État dans les années 70) X le taux voté par la collectivité territoriale concernée.

A noter toutefois que pour la taxe d'habitation, il existe des abattements pour personne à charge par exemple.

A Bouffémont, le montant moyen par habitant de la taxe foncière s'élève à 207€, celui de la taxe d'habitation à 188€. Pour les villes de même strate, les montants sont de 242€ et 180€. Soit, pour l'ensemble des deux taxes à Bouffémont : 395€ et pour les villes de même importance : 422€.



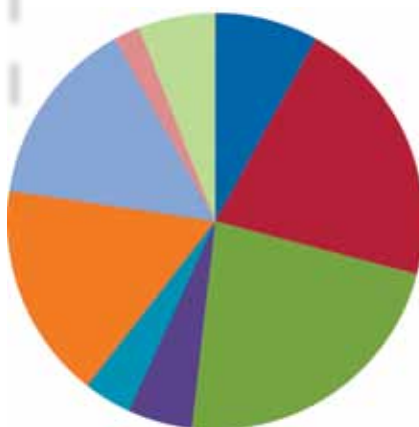
+ Zoom

Montant de la dette

A Bouffémont, le montant de la dette par habitant est de 586€. A titre de comparaison, la moyenne de la dette pour les communes de même importance s'élève à 881€.

Source : Chiffres officiels 2012 du Ministère des Finances.

Répartition des financements des services municipaux en 2012



- 8% Animation globale et communication
- 21% Petite enfance/Enfance/Jeunesse
- 23% Scolaire
- 5% Social
- 4% Vie associative
- 17% Administration générale
- 15% Service urbain
- 2% Élus
- 6% Taxes, intérêts, amortissements

Les services en détail : Maison de la Petite Enfance - Accueils de loisirs et périscolaires - Écoles, ATSEM - Restauration scolaire - Ménage - Point Information Jeunesse - Service Animation Jeunesse - 16 20 - Animations culturelles, sociales, commerciales et sportives - Centre communal d'action sociale - Subventions aux associations - Services généraux (accueil, état-civil, urbanisme, cimetière, ressources humaines, finances, direction) - Communication (bulletin municipal, site internet, page Facebook, panneau lumineux) - Transports - Services techniques (voirie, entretien, bâtiments, espaces verts) - Éclairage public et Collecte et le traitement des ordures ménagères (CCOPF)...

Brèves... Brèves... Brèves...

La PMI change de lieu

Mme Maire, infirmière puéricultrice vous reçoit chaque jeudi après-midi, de 13h30 à 17h à la Maison de la Petite Enfance.

Sur rendez-vous au 01 39 91 45 06

Maison de la Petite Enfance - 7, rue Champollion

Logement social : renouvellement en ligne

Il est désormais possible de renouveler les demandes de logement social en ligne. Si vous le souhaitez, il vous suffit de vous munir de votre numéro unique d'enregistrement, de votre adresse électronique et de vous rendre sur le site :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Retour sur... Retour sur... Retour sur...

Les festivités de fin d'année

En décembre, un air de fête planait dans les écoles, les restaurants scolaires et toutes les structures municipales. Retour en images...



Spectacle proposé par la bibliothèque aux enfants des écoles



Le Marché de Noël sur le parvis de la Poste



Le Banquet des seniors aux Jardins de Maffliers - 300 participants



Spectacle de magie et goûter offerts par l'OMCA



Participation des associations - Ici, "Roues libres"



Repas de Noël à la cantine scolaire dans un décor très coloré



Fête de Noël et remise des cadeaux aux enfants de la Crèche



A l'honneur...



Agnès Guerrier Médaille d'Argent

En décembre Mme Guerrier a reçu la Médaille d'Argent de la Fédération Française de Basket Ball pour son investissement dans ce sport. Félicitations !



Pierre Péan décoré de la Légion d'Honneur

Le journaliste d'investigation Bouffémontois Pierre Péan a été nommé Chevalier de l'Ordre National de la Légion d'Honneur le 31 décembre 2013. Une reconnaissance justifiée !

A venir... A venir... A venir...

Tous ensemble, préparons le Carnaval !

i SAMBA !



Création du bonhomme, instruments de musique, déguisement, décoration de voitures...

Ateliers parents-enfants

Pendant les prochaines vacances scolaires, au Centre culturel (1, rue J-B. Clément)

- Du mercredi 19 au vendredi 21 février
- Du mercredi 26 au vendredi 28 février
9h30 - 12h et 14h30 - 17h30
- Les samedis 22 février et 1^{er} mars
9h30 - 12h30

Rens. 01 39 35 25 24

SAMEDI 8 FÉVRIER
à partir de 20h - Centre de Loisirs

FEST NOÛ

20 musiciens et danseurs de la compagnie
Le Cercle Celtique Kan Ar Mor



ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
(nombre d'entrées limité à 200)

Musique et Danse

RESTAURATION SUR PLACE
Galettes et Crêpes

Renseignements
01 39 35 25 24
01 39 91 21 91

BOUFFÉMONT 2014



Secours populaire Le Père Noël vert est encore passé

Le Père Noël Vert a eu lieu le samedi 21 décembre 2013. Soixante enfants et leurs familles ont assisté à un spectacle musical au Centre de Loisirs suivi de la traditionnelle distribution de jouets et d'un goûter. Ce fut une grande réussite et un après-midi inoubliable pour les enfants. Ce résultat a été obtenu grâce à la participation de nombreux bénévoles, du personnel de l'Espace Eiffel, et enfin de la Mairie, qui nous a permis d'utiliser le Centre de Loisirs. Un grand Merci à tous !



La Tombola qui suit la remise des cadeaux remporte toujours un vif succès

Vacances Enfants et à l'Aide Vacances Familiales sont priées de prendre contact dès à présent, par téléphone.

Odile Huc : **01 39 91 34 25**
ou Colette Eudeline :
01 39 91 76 53

Le Secours Populaire vous présente ses meilleurs vœux pour 2014.

Campagne Vacances 2014 :

Les familles intéressées par les colonies de vacances ou les familles de vacances et ayant droit à l'Aide

La Galoche Randonnée citadine à Paris

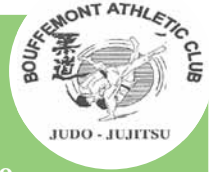
Grande affluence en ce matin d'hiver en gare de Bouffémont. On piétine d'impatience en attendant le train. Arrivés à Paris, nos galocheurs s'engouffrent dans le métro direction Porte Maillot. Au terminus, la troupe s'élance vivement à la conquête de la capitale pour une balade de 10 km dans la ville. Au cours de la promenade, depuis l'Arc de Triomphe, nous avons sillonné maintes rues et quartiers typiques ou atypiques : le parc Monceau, le Parc des Batignolles et bien d'autres sites. Place Clichy, on se dirige vers Montmartre. C'est avec un plaisir sans cesse renouvelé que nous aimons y retourner. Et on se lance bravement à l'assaut de la Butte au fil des rues - escaliers : rue Lepic, le Moulin de La Galette, le Mont Cenis, etc.... Jusqu'à l'imposante Basilique du Sacré-Cœur, nous avons suivi la trace des artistes aux noms évocateurs tels que S.Guitry, Utrillo ou Dalida dans



La Basilique du Sacré Cœur

le Montmartre d'antan et la place du Tertre, ce grand atelier à ciel ouvert où se pressent chaque jour des milliers de visiteurs et où plane encore un brin de poésie. Nous avons rêvé un instant devant des villas cossues nichées dans des écrans de verdure à l'aspect sauvage, et longé le célèbre carré de vignobles qui produit paraît-il, un «fameux cru» que ces braves naïfs de touristes américains et autres étrangers s'arrachent à prix d'or ! Le pique-nique sur les marches du parvis offre une vue panoramique sur Paris et nous procure un bon moment de détente malgré cette foule cosmopolite qui afflue de toutes parts et qui flashe partout avec ses appareils super sophistiqués. La randonnée se poursuit et l'après-midi touche bientôt à sa fin. Nous rejoignons la gare du Nord et quittons la ville pour la campagne, enchantés de cette journée qui fut très enrichissante. La Galoche vous souhaite une très bonne et heureuse Année 2014. **Paris à pied, c'est fabuleux !... bien plus joyeux !... et tellement mieux !**

BAC Judo 40 ans déjà !



Le Bouffémont Athletic Club Judo a fêté ses 40 ans le vendredi 15 novembre 2013.

De la cantine des Hauts-Champs en 1973, au Dojo Maurice Cottreau au début des années 2000, que de chemin parcouru pour le Club de Judo de Bouffémont !



De nombreux adhérents du BAC Judo ont participé au gala

Cette soirée fut l'occasion de rassembler toutes les générations de professeurs, Ceintures Noires du club, ainsi que les "hauts gradés" et les cadres dirigeants de la Ligue du Val-d'Oise pour un gala des arts martiaux. Les démonstrations de Kendo, Laïdo, Chanbara, Judo et Jujitsu furent assurés par les Clubs de Villiers-le-Bel, Vigny et Bouffémont.

Les Ceintures Noires, Professeurs et Hauts Gradés étaient présents



Si vous souhaitez nous rejoindre dans l'aventure des 10 prochaines années, le BAC Judo vous donne rendez-vous sur le site Internet : www.bacjudo.fr ou flashez le QR Code ci-contre.

Bonne année
à tous !



> Démocratie

Voter est un acte civique

Élections des conseillers communautaires

Pour la première fois, lors des élections municipales de mars 2014, les électeurs des communes de plus de 1 000 habitants désigneront les élus aux structures intercommunales.

Un bulletin, deux listes

Deux listes, municipale et intercommunale, figureront de manière distincte sur le même bulletin de vote. L'électeur n'aura donc à insérer qu'un seul bulletin dans l'urne.

Nombre de sièges à pourvoir

La liste comportera 5 candidats pour un total de 4 sièges à pourvoir.

Parité

Elle s'applique également aux élec-

tions des conseillers communautaires, dont les listes devront compter autant d'hommes que de femmes.

Choix des candidats

Les candidats de la liste intercommunale doivent également figurer sur la liste municipale.

Durée du mandat

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux (6 ans).

Mode de scrutin

Le mode de scrutin des élections communautaires est identique à celui des élections municipales. La liste arrivée en tête obtient 50% des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont distribués à la proportionnelle entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

> Carnet

Naissances

Camille, Louise et Alexandre CEUSTERMANS nés le 16/10/2013
 Mateo JANEVSKI né le 23/10/2013
 Tristan LARRIEU né le 27/10/2013
 Nolan MARTINS né le 01/11/2013
 Emrys TOURDIAT né le 08/11/2013
 Lihna ALLAN née le 14/11/2013
 Mathieu BÉTON né le 16/11/2013
 Swan-Heyden COULIBALY né le 18/11/2013
 Maï-Laan VINCENT-SULLY RUSTER née le 20/11/2013
 Agathe VELIA née le 23/11/2013
 Jeremie MBIDI SEMBO né le 23/11/2013
 Maëlie CHATRIOT née le 02/12/2013

Décès

Germaine DROYER vve ROULIER décédée le 14/12/2013 à l'âge de 87 ans
 Edmée GOURDIN vve DERUFFRAY décédée le 16/12/2013
 Michel HERVIN décédé le 22/12/2013 à l'âge de 86 ans
 Jacqueline GAUDIN décédée le 23/12/2013 à l'âge de 84 ans

> INFO + Recensement INSEE

La campagne se poursuit jusqu'au 15 février 2014

Si ce n'est déjà fait, un agent recenseur accrédité par une carte avec photo signée par le Maire viendra vous interroger à l'aide de questionnaires. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

En cas de doute sur l'identité du recenseur ou en cas de suspension, n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie.

Tél : 01 39 35 43 83



Les agents recenseurs

FÉVRIER

Agenda

MARS

Samedi	08/02	Grand Fest Noz 20h, Centre de Loisirs	Vendredi	28/02	Café Philosophique "Pourquoi le beau nous fascine-t-il ?" 20h45, Centre culturel
Dimanche	09/02	Maxi Cross de la Forêt 8h30, Gymnase	Samedi	01/03	Permanence des Élus 10h-12h, Halle du Marché
Lundi	10/02	LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Gratuit - Chaque lundi 9h30-11h30, Maison de la Petite Enfance	Samedi	08/03	Bourse Enfance - L'Avenir Vêtements et puériculture 10h-18h, Centre de Loisirs
Du au	19/02 22/02	Ateliers Préparation CARNAVAL Rens. horaires : 01 39 35 25 24	Dimanche	23/03	Élections municipales et communautaires - 1^{er} tour 8h30-20h, Bureaux de vote
Vendredi	21/02	Conférence Histoire de l'art "Le Symbolisme" 19h, Ancienne Crèche (face marché)	Dimanche	30/03	Élections municipales et communautaires - 2^{ème} tour 8h30-20h, Bureaux de vote
Du au	26/02 01/03	Ateliers Préparation CARNAVAL Rens. horaires : 01 39 35 25 24	Tout l'Agenda sur www.ville-bouffemont.fr		